



Kernos

Revue internationale et pluridisciplinaire de religion
grecque antique

36 | 2023
Kernos 36

Bauurkunden und Bauprogramm von Epidauros II (350–300). Abaton – Kleisia – Aphroditetempel – Tempel – Theater – Epidoteion – ἐπὶ Κυνὸς σκανάματα

Jean Vanden Broeck-Parant



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/kernos/4757>

DOI : 10.4000/kernos.4757

ISSN : 2034-7871

Éditeur

Centre international d'étude de la religion grecque antique

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2023

Pagination : 273-276

ISBN : 978-2-87562-393-5

ISSN : 0776-3824

Référence électronique

Jean Vanden Broeck-Parant, « Bauurkunden und Bauprogramm von Epidauros II (350–300). Abaton – Kleisia – Aphroditetempel – Tempel – Theater – Epidoteion – ἐπὶ Κυνὸς σκανάματα », *Kernos* [En ligne], 36 | 2023, mis en ligne le 01 février 2024, consulté le 23 juin 2025. URL : <http://journals.openedition.org/kernos/4757> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/kernos.4757>

Ce document a été généré automatiquement le 23 juin 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Bauurkunden und Bauprogramm von Epidauros II (350–300). Abaton – Kleisia – Aphroditetempel – Tempel – Theater – Epidoteion – ἐπὶ Κυνὸς σκανάματα

Jean Vanden Broeck-Parant

RÉFÉRENCE

Sebastian PRIGNITZ, *Bauurkunden und Bauprogramm von Epidauros II (350–300). Abaton – Kleisia – Aphroditetempel – Tempel – Theater – Epidoteion – ἐπὶ Κυνὸς σκανάματα*, Munich, Verlag C.H. Beck, 2022. 1 vol. 22 × 30,5 cm, 528 p. (Vestigia, 75). ISBN : 978-3-406-79216-8.

- 1 Pour qui s'intéresse aux aspects socio-économiques de la construction ou aux activités comptables des sanctuaires du IV^e siècle, c'est peu dire que la deuxième livraison des *Bauurkunden und Bauprogramm von Epidauros* était attendue. Dans le premier volume, paru en 2014, Sebastian Prignitz (S.P.) s'était concentré sur la première moitié du IV^e siècle avec quatre inscriptions relatives à la construction du Temple d'Asklépios et de sa statue chryséléphantine, de la Thymélé (appelée Tholos par S.P.) et de la fontaine. Dans ce second volume, qui concerne les années 350–300 av. n. è., 44 inscriptions architecturales (dont quatre inédites) ont bénéficié d'une autopsie de l'A., qui propose, pour chacune d'entre elles, une nouvelle édition assortie d'un appareil critique, une traduction et un commentaire. L'ouvrage a ainsi comme premier mérite de rassembler une documentation disparate dont seule la moitié avait été éditée dans les *IG*. L'A. distingue quatre groupes d'inscriptions en fonction de leur formulaire, du type d'organisation de l'administration financière dont elles relèvent et des modalités

d'inscription sur les stèles. Le groupe I est constitué du seul compte du temple d'Asklépios, exceptionnel de fait. Le groupe II (daté entre 380 environ et 338 av. n. è.) comprend les inscriptions qui concernent la Thymélé (y compris celles publiées dans le premier volume), la statue de culte et l'Abaton « ancien » (également dans le précédent volume), la première phase de construction de la Kleisia (qui correspond au complexe habituellement appelé « gymnase » ou « hestiatorion ») et un projet de construction non identifié, ainsi qu'une stèle, originellement publiée en 2020 sous le nom évocateur de « *stele of punishments* » et dont le texte est ici présenté en deux inscriptions distinctes. La première (inscr. 5) concerne une série de délits et de fautes et notamment le détournement d'ivoire, sans doute lors de la construction de la porte de la Thymélé. La seconde (inscr. 13) atteste une courte période de suprématie argienne à Épidaure dont les chercheurs suspectaient depuis longtemps l'existence, et que S.P. date de 338–336 ou peu après. Le groupe III débute après la fin de la domination argienne et comprend des travaux à divers édifices : les temples d'Aphrodite et d'Artémis, le Théâtre, l'Abaton « nouveau » (c'est-à-dire son extension vers l'ouest), la Kleisia (deuxième phase de construction et aménagement), l'Épidoteion, le sanctuaire d'Apollon Maléatas, la fontaine dorique et peut-être le Propylon. Le groupe IV, enfin, rassemble des inscriptions datées à partir d'environ 310 av. n. è., qui ne sont pas spécifiques à un seul projet de construction, mais concernent une série de travaux (y compris des réparations) à différents édifices. Parmi ceux-ci, les ἐπὶ Κυνὸς σκανάματα doivent être identifiés au complexe à quatre cours à péristyle et à deux étages communément appelé Katagogéion, édifice qui tient une place prépondérante dans ce quatrième groupe d'inscriptions.

- 2 Le livre est organisé en dix chapitres. Le premier, très court, revient sur les programmes de construction de la première moitié du IV^e siècle déjà abordés dans le précédent volume, tandis que le deuxième présente les inscriptions de la seconde moitié du IV^e siècle d'un point de vue matériel. Elles sont réparties sur 31 stèles, dont elles pouvaient occuper les faces avant et arrière, mais aussi les côtés étroits. Les stèles devaient originellement être disposées entre l'autel de la Thymélé et le bâtiment Z, ainsi qu'à l'ouest de ce dernier, où se trouvent des bases de stèles manifestement *in situ*. Après une présentation des quatre groupes d'inscriptions et des critères qui ont présidé à leur établissement (chapitre 3), les inscriptions sont présentées individuellement en suivant cette division et rassemblées, lorsque c'est possible, par monument. La priorité est donc donnée à l'histoire de la construction plutôt qu'à la succession des stèles, car les comptes plus tardifs concernent non plus un seul, mais plusieurs bâtiments. Les autopsies pratiquées par l'A. l'autorisent à proposer un grand nombre de nouvelles lectures qui améliorent notre compréhension de ces textes et permettent, dans certains cas, de résoudre des problèmes d'identification des édifices mentionnés dans les inscriptions avec les vestiges archéologiques. Il faut d'ailleurs souligner la qualité des commentaires qui, souvent, abordent cette question de l'identification avec sérieux, en tirant parti des textes, mais aussi de la topographie et de l'architecture. L'apport principal, de ce point de vue, est l'identification du temple d'Aphrodite de l'inscription 14 avec le temple L (et non avec le temple Λ). Le lecteur saura également gré à S.P. de donner des descriptions architecturales plus détaillées pour les cas où il n'existe pas encore de monographie dédiée à un édifice, comme pour le Katagogéion.
- 3 Dans les chapitres 5 à 8 sont abordés les aspects administratifs, légaux et économiques de ces textes, ainsi que l'histoire des programmes architecturaux d'Épidaure et les

questions de datation qui y sont liées. Les commissaires des constructions sont le plus souvent appelés *epistatai* et sont normalement composées de quatre individus, un de chaque phylè (avec en plus un secrétaire). On rencontre cependant au moins trois commissions spécifiques pour la seule Thymélé : la première, celle des *thymelopoioi*, était responsable du corps de l'édifice, tandis que deux autres s'occupaient, respectivement, des plafonds en marbre pentélique et (peut-être) du toit d'une part, et de la finition de l'intérieur et de la porte d'autre part, cette dernière rappelant l'*artynas* de la porte du temple à l'Héraion d'Argos. S.P. attribue à ces commissions des compétences dans le secteur du bâtiment, même si c'étaient les *egdoteres* qui s'occupaient de l'adjudication des contrats. Le prêtre a un rôle important dans les inscriptions du groupe II, où il apparaît comme payeur et comme receveur de pénalités, rôle qu'il laissera ensuite (à quelques exceptions près) aux *hiaromnamones*. Ceux-ci, également au nombre de quatre (plus un secrétaire), apparaissent à la faveur de la réorganisation de l'époque argienne, et deviennent les seuls destinataires des comptes à la fin du IV^e siècle (groupe IV), au moment où les commissions de construction sont abolies. Ils sont aussi probablement responsables de l'enregistrement et de la publication des comptes dans le sanctuaire. Les contrats importants étaient adjugés aux enchères, soit avec avance partielle et présentation d'un garant, soit sans garant et avec paiement à la livraison, tandis que les petits contrats pouvaient être adjugés directement, sans enchère ni garant. Selon l'A., des pratiques telles que les paiements fractionnés, la retenue du dixième ou la division des lots entre plusieurs entrepreneurs ne s'est développée que progressivement. À la livraison, les travaux faisaient l'objet d'un examen (*dokimasia*) qui conduisait au paiement du dixième ou, si leur qualité était jugée insuffisante, d'une pénalité. Les retards étaient également sanctionnés, mais l'entrepreneur pouvait faire appel de la décision, auquel cas l'affaire était traduite en justice. En cas d'incapacité de paiement ou de fuite de l'entrepreneur, le garant était chargé de payer la pénalité, mais il pouvait également prendre à sa charge un contrat que l'entrepreneur était incapable d'honorer et en récolter les fruits. Les garants étaient habituellement des locaux et le cas du trapézite Nikon de Corinthe constitue une exception que l'on pourrait peut-être expliquer, me semble-t-il, par la brève intégration de Corinthe à la Ligue achéenne dans la deuxième moitié du III^e siècle. Certains jugements de ces affaires ont été publiés sous la forme de « stèles de punitions » telles que celle mentionnée plus haut. Assez exceptionnelles, elles visaient sans doute à démontrer la détermination de l'administration du sanctuaire et à décourager les entrepreneurs de commettre de telles infractions.

- 4 Le coût total des édifices est rarement connu. Le temple d'Asklépios, qui a coûté environ 100 000 drachmes, est souvent considéré comme relativement peu cher. L'estimation du coût du temple, certes plus petit, d'Aphrodite — environ 30 000 drachmes — permet de nuancer ce point de vue. C'est à peine plus pour l'*analemma* du sanctuaire d'Apollon Maléatas : environ 35 000 drachmes. Quant au coût total de l'Epidotéion, il est indiqué dans les comptes : 10 553 drachmes. Les durées de construction connues, souvent longues (jusqu'à 35 ou 40 ans pour la Thymélé) confirment, par contraste, la rapidité remarquable du chantier du temple d'Asklépios : à peine 4 ans et 9 mois. S.P. établit une liste bienvenue des prix unitaires pour des matériaux, éléments architectoniques ou tâches particulières qu'il est possible d'extraire des comptes. La comparaison de certains prix s'avère intéressante : alors que le prix du fer (pour les goujons et crampons) est remarquablement constant, celui du plomb subit une augmentation sensible au cours du temps. En revanche, la conclusion

de l'A. selon laquelle la pierre avait une valeur intrinsèque en fonction de sa qualité paraît à tout le moins discutable, surtout au vu du seul exemple choisi : il ne semble en effet *a priori* pas aberrant que l'extraction de calcaire de qualité pour le dallage du temple d'Aphrodite soit presque dix fois plus chère que celle de blocs de poros, plus grossiers, de ses fondations. En tout cas, le débat relatif à cette question n'est pas neuf et aurait sans doute mérité un développement plus long. Malgré quelques questions de datation encore irrésolues, les différentes phases de construction du sanctuaire se suivent plutôt bien grâce à une série de points de repères historiques, notamment l'occupation argienne. Le développement architectural est logique : on construit d'abord les bâtiments liés au culte principal — le temple d'Asklépios, la statue de culte et la Thymélé —, puis les édifices liés à des cultes secondaires ou à vocation pratique, notamment pour l'accueil des visiteurs ; les dernières inscriptions concernent essentiellement des réparations et de l'entretien. Les chronologies relatives entre la Thymélé, la statue de culte et l'Abaton sont assurées. Quant à la datation absolue de la Thymélé entre 377 et 340 environ, déjà soutenue dans le premier volume sur la base du style sculptural, de l'orthographe, de l'écriture et des carrières d'artisans et artistes, elle est ici réitérée sans discussion argumentée. Elle a cependant été mise en cause en faveur d'une datation plus basse, entre 360 et 320, sur la base de la présence de certains artisans sur les chantiers de Delphes et d'Épidaure, ainsi que d'indices d'une réévaluation de la parité des étalons attique et éginétique, attestée par les comptes durant la onzième année de la construction de la Thymélé et, à Delphes, en 335¹. La question n'est donc pas totalement close et méritera d'autant plus d'attention qu'elle a un impact potentiel sur la date du chantier du temple d'Asklépios, qui a dû précéder de près celui de la Thymélé. Le volume est clôturé par un résumé en allemand, grec et anglais, et par un « appendice » (chapitre 10) particulièrement précieux puisqu'il comprend un lexique (noms de bâtiments à Épidaure, termes administratifs, unités de mesure, devises et vocabulaire technique), un index prosopographique et un répertoire des prêtres, des secrétaires des *hiaromnamones* et des présidents du Conseil. S'y ajoutent un index thématique et une table de concordances des inscriptions. Les mots de vocabulaire architectural font l'objet de renvois au *LSJ* ainsi qu'à des lexiques spécialisés, notamment ceux de M.-Chr. Hellmann² et d'A. Orlandos et J. Travlos³, et de commentaires détaillés lorsque leur interprétation est sujette à discussion. L'index prosopographique mentionne, le cas échéant, les inscriptions du premier volume, même si les connections ne sont pas légion.

- 5 Ouvrage de référence solide et complet, ce deuxième volume constituera, au même titre que le premier, un outil de travail incontournable pour les chercheurs s'intéressant aux aspects socio-économiques de la construction antique et à l'histoire des sanctuaires. Il devrait par ailleurs alimenter les discussions sur les chronologies des chantiers d'Épidaure et de Delphes, et servira sans aucun doute de fondation à de nouvelles études sur ce sujet.

NOTES

1. V. MATHÉ, « Quand un dieu s'installe : la monumentalisation du sanctuaire d'Asklépios à Épidaure (IV^e–III^e siècles av. J.-C.) », in S. AGUSTAT-BOULAROT, S. HUBER, W. VAN ANDRINGA (éd.), *Quand naissent les dieux. Fondations des sanctuaires antiques : motivations, agents, lieux*, Rome/Athènes, 2017, p. 138–139.
 2. M.-Chr. HELLMANN, *Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque, d'après les inscriptions de Délos*, Paris, 1992.
 3. A. ORLANDOS, J. TRAVLOS, *Λεξικόν Αρχαίων Αρχιτεκτονικών Όρων*, Athènes, 1986.
-

AUTEURS

JEAN VANDEN BROECK-PARANT

UCLouvain